



Lettre ouverte à madame de Montchalin, ministre chargée des Comptes publics

« **Ses missions sont échues** », c'est par cette petite phrase curieuse que vous avez annoncé la suppression de l'Institut national de la consommation lors de votre audition jeudi 15 mai devant la commission sénatoriale sur les agences de l'État.

Missions échues, prétendez-vous ? Aider les associations de consommateurs en formant leurs bénévoles, informer les Français sur leurs problèmes de consommation en publiant *60 Millions de consommateurs* et en diffusant Consomag ne seraient plus nécessaires ?

Il n'y aurait donc plus de litiges de consommation, plus d'arnaques à dénoncer, plus de produits composés de substances indésirables, plus de pratiques abusives, plus aucun conseil juridique ou technique à vulgariser ? Nul besoin d'informer le consommateur de manière indépendante et experte, nul besoin d'aider les professionnels à améliorer leurs produits et leurs services ? Inutile d'éduquer les jeunes consommateurs, inutile de sensibiliser les professionnels aux publics fragiles comme les personnes en situation de handicap ou les plus démunis ?

Pour vous, comprendre les offres des fournisseurs d'énergie, **les pratiques** des opérateurs téléphoniques seraient dorénavant un jeu d'enfant, tout comme la compréhension des contrats des complémentaires santé ? **Loyales** seraient devenues les pratiques des professionnels de l'immobilier ou de la finance et clairs, les contrats d'assurances ?

Ce n'est pas l'opinion des dizaines de milliers de consommateurs qui nous écrivent chaque année. Pas non plus celle des 435 000 membres de notre forum Internet, des 15 millions de visiteurs de notre site Internet. Ce n'est évidemment pas non plus l'avis des 100 000 foyers qui lisent «60» chaque mois ni celui des télévisions, de la presse écrite, des sites d'information qui reprennent quotidiennement nos contenus.

Madame de Montchalin, les Français, les associations de consommateurs et les représentants au Parlement sont beaucoup plus attachés aux missions de service public confiées à l'INC depuis plus de 50 ans que vous ne semblez le penser.

Dans un monde où les influenceurs et l'intelligence artificielle dominent l'information d'une grande partie des citoyens, notre pays a toujours besoin d'un repère, d'une expertise indépendante, de tests poussés de produits, d'études approfondies de contrats pour conseiller et éclairer les consommateurs dans leur choix. Avec l'indépendance que garantit le fait d'appartenir à la sphère publique, d'agir sans publicité et dans l'intérêt général.

À l'heure du scandale des eaux minérales, des polluants éternels, de la désinformation, face à des enjeux climatiques capitaux, **non et non** madame de Montchalin, nos missions ne sont pas « échues ». Ce terme témoigne, par ailleurs, d'un profond mépris pour le travail des salariés qui luttent depuis plusieurs années avec des moyens que vous et vos tutelles administratives n'avez cessé de leur ôter.

Madame Olivia Grégoire avait eu le courage de **rompre avec cette facilité budgétaire** en proposant, l'an dernier, un plan de transformation numérique de l'INC qui consolidait ses missions d'informations au service du public et d'assistance aux associations de consommateurs.

Comment osez-vous faire croire — en nous exécutant d'une phrase — que nous participons à l'endettement du pays ? La contribution de l'État aux missions confiées à l'INC s'élève à 2,48 millions d'euros pour un budget global de 11,6 millions. L'INC vit aux deux tiers des ventes de *60 Millions de consommateurs* malgré la politique assassine de désinvestissement financier que Bercy nous impose depuis plusieurs années : l'impossibilité de mener des campagnes d'abonnement, l'absence d'investissement numérique alors qu'il s'agit d'un enjeu vital pour la presse écrite, l'arrêt de « 60 junior » au quatrième numéro, alors que la publication allait pourtant parvenir à l'équilibre financier.

Nous ne ruinons pas la France, madame de Montchalin. En revanche, il est certain que nous contribuerons un peu plus à alourdir les comptes publics si vous mettez au chômage les salariés de droit privé sous contrat à l'INC. Car derrière ces deux malheureux mots de « missions échues », Madame de Montchalin, vous menacez une soixantaine de personnes, journalistes, juristes, ingénieurs, fonction support...

Nous avons un plan à vous proposer, madame de Montchalin. Un plan qui avait été adopté à l'unanimité du Conseil d'administration de l'INC, il y a à peine un an. Posez votre tronçonneuse et parlons-en !

Contact : Lionel Maugain, Délégué du **Syndicat national des métiers de l'écrit CFTD** à l'Institut nationale de la consommation/60 millions de consommateurs

06 99 90 44 24